

Avis public

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2024

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Tite, que madame Marie-Hélène Piché, trésorière, déposera le rapport financier de la Ville de Saint-Tite pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 ainsi que le rapport du vérificateur externe lors de la séance du conseil municipal du 3 février 2026, le tout en vertu de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Saint-Tite, ce 14 janvier 2026



Me Simon Parisé,

Greffier

Certificat de publication de l'avis public

Je, Simon Parisé, greffier de la Ville de Saint-Tite, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2024 sur le babillard présent à l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0 ainsi que, conformément au Règlement numéro 472-2019 déterminant les modalités de publication des avis municipaux de la Ville de Saint-Tite, sur le site Internet de la Ville, en date du 14 janvier 2026.

Ce 14 janvier 2026



Me Simon Parisé,

Greffier